

## Gazette du Palais

**Directeur honoraire :** Jean-Gaston Moore  
**Président :** François-Xavier Charvet  
**Directeur de la publication :** Pierre-Yves Romain  
**Rédacteur en chef :** Clémentine Kleitz  
**Rédacteur en chef adjoint :** Iris Joussen  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud,  
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach  
**Assistante d'édition :** Elsa Boulinguez  
**Assistante de direction :** Evelyne Chelza

**Direction :** 12, place Dauphine 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17  
**Rédaction :** 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60  
**Courrier :** redactiongp@lextenso-editions.fr

### Tarifs 2015

\* Prix TTC au n°

Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €

Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 334,89 € TTC

Recueils + table seuls : 362,46 € TTC

Journal, recueil + table : 487,02 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 389 €

Journal, recueil + table : 605 €

CCP Paris 213-93 J

**Éditeur :** LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY

SA au capital de 98 460 €

Président : François-Xavier Charvet

Directeur Général : Pierre-Yves Romain

12, place Dauphine 75001 Paris

**Internet :** [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)

**Twitter :** @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

**Direction artistique :** Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso-editions.fr](mailto:redactiongp@lextenso-editions.fr)  
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

## Actualité

3

## Doctrine

- Le droit des entreprises en difficulté en réforme permanente :  
quelques pistes pour renforcer la prévention et la sauvegarde  
*note par Georges TEBoul*

4

## Jurisprudence

- L'affaire *Schrems*

*note par Jean-Luc SAURON sous CJUE, gde ch., 6 oct. 2015*

7

- Une reconnaissance prénatale devant le juge d'instruction

*par Xavier LABBÉE sous TGI Lille, 3<sup>e</sup> ch., 8 juin 2015*

11

- Retrait de l'autorité parentale d'une mère et respect des droits de  
l'Homme

*par Elisa VIGANOTTI sous CEDH, 3<sup>e</sup> sect., 6 oct. 2015*

13

- Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil  
d'État : le contentieux du monde judiciaire

*par Sophie ROUSSEL*

14

- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation

*par Catherine BERLAUD*

23

- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État

*par Philippe GRAVELEAU*

28

- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits  
de l'Homme

*par Catherine BERLAUD*

31

### Erratum

Une erreur s'est produite lors de la publication de l'article d'Aurélien Molière, « Le pacte civil de solidarité, modèle matrimonial ? », dans notre édition du 15 octobre dernier, page 7. Le premier paragraphe n'a pas été reproduit. Le voici donc : « 1. Le pacte civil de solidarité est-il un modèle pour le mariage ? La question pourrait passer pour une provocation. Elle mérite certainement d'être posée. » Nous prions l'auteur et nos lecteurs de bien vouloir accepter toutes nos excuses.